

R. P. JEAN PELARDY

Herméville 3 novembre 65

PRESBYTÈRE

HERMÉVILLE PAR ÉTAIN

(MEUSE)

C. C. P. NANCY 1173-13

R

1

Mademoiselle,

En réponse à votre lettre du 25 octobre, me demandant des renseignements au sujet de pèlerinages, je vous retourne votre questionnaire, mais, comme je vous l'indique, Herméville n'est pas un lieu de pèlerinage.

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'expression de mes religieux sentiments.



HERMEVILLE EN WOEVRE

Notre-Dame de la Délivrance

Lettre du R.P. Jean Pélardy, curé : " Notre-Dame de la Délivrance n'est pas un lieu de pèlerinage. C'est une fête du Souvenir. En août 1944, Monsieur l'abbé Gabriel, alors curé d'Herméville, ayant reconnu la protection de N.D. de Verdun, dont la statue était momentanément à l'église d'Herméville, décida de faire ériger sur le parvis de l'église la réplique de cette statue, et il instaura une fête du souvenir chaque année à la même époque, sous le vocable de "Notre-Dame de la Délivrance ."